

Eau et Agriculture Durables du Châtillonnais

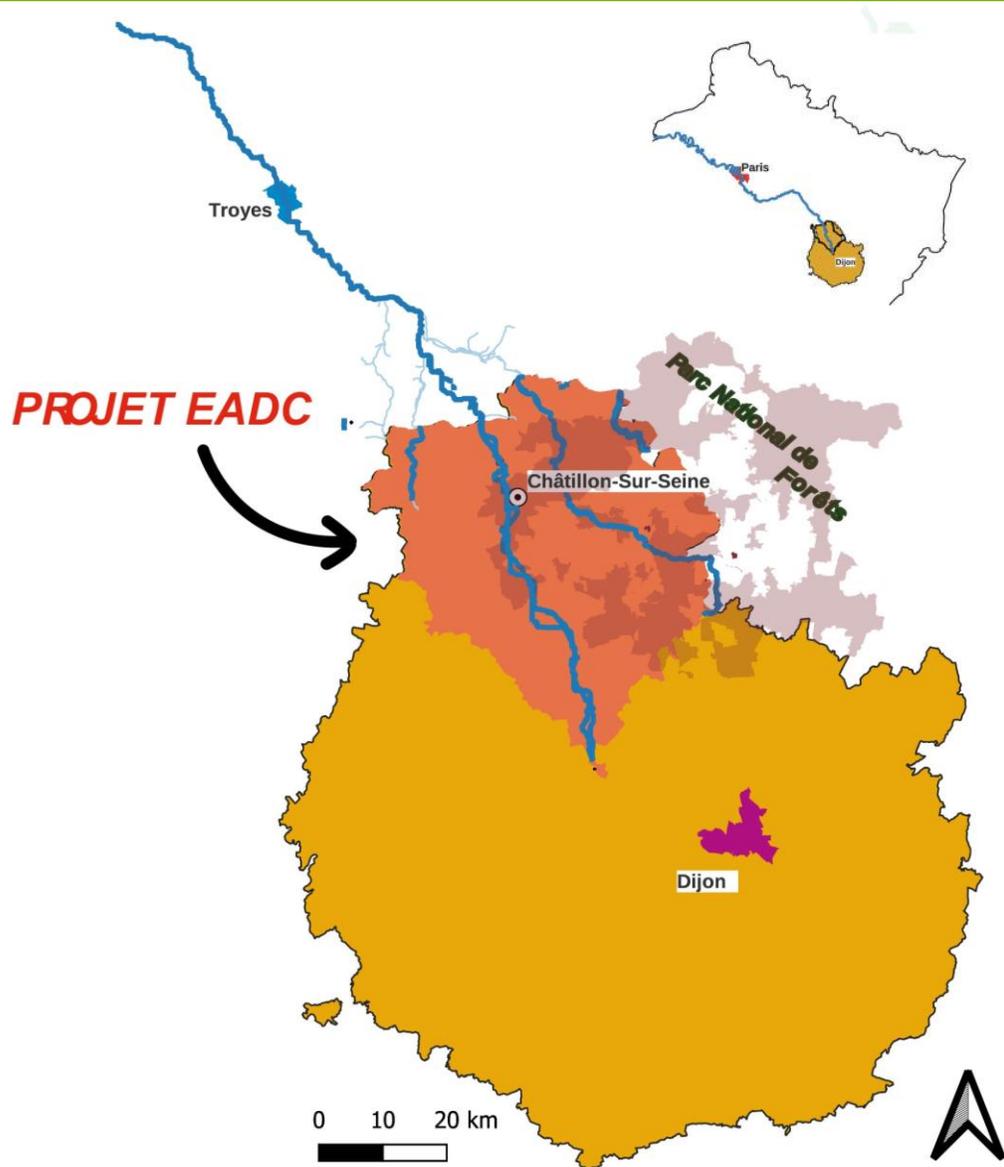
Avec le soutien financier de :



Le projet EADC

1. Présentation générale

Le territoire du projet Eau et Agriculture Durables du



Bassin de la Seine et ses affluents sur le département de Côte-d'Or.

Surface : 2 114 km²

Densité : 10 habitants/km²

- Secteur calcaire fracturé +/- karstifié avec sols de faibles épaisseurs
- Surfaces cultivées en rotation courte , fortement dépendantes d'intrants
- Zone située en zone intermédiaire, faible potentiel agricole
- D'importantes difficultés socio-économiques

1. Présentation générale

Les systèmes agricoles du Châtillonnais

Exode et dislocation de la société rurale

Spécialisation et modernisation agricole

Fragilisation d'un modèle

1850

1900

1950

2000

2010

2020



→ **Déclin de l'élevage**

- **29%** de prairies entre 1979 et 2010

→ **Une forte spécialisation**

220 ha taille moyenne des exploitations



Forte dépendance aux intrants, recours accru aux pesticides.

1. Présentation générale

Une ressource en eau vulnérable



Inondation – Gomméville 01/2018

- Secteur karstique **sensible aux transferts**
- Territoire en **zone vulnérable nitrates**
- Les **4 masses d'eau** du territoire classées en **état chimique « médiocre »** (SDAGE, AESN)



18 captages sensibles aux SDAGE

8 captages en contentieux nitrates ou associés comme tels

5 captages en dérogation pesticides

➔ **Plusieurs stations** de traitements pesticides

- Problématiques **d'inondations** et **d'érosion** avec les orages
- Problématiques de **sécurisation de la quantité d'eau** et **d'assecs** des cours d'eau



Coulée de boue – Quemigny-sur-Seine – mars 2018

1. Présentation générale

La genèse du projet

Une action de la CA 21 depuis 1996 : MAEC Captage, MAEC Zones Humides...



Constat d'aides non pérennes, cahier des charges peu adaptés au territoire

Etude de la DésHY'21 : « Débouchés de luzerne : étude de marché et développement filière »



Opportunité : Compétence GEMAPI de la Métropole du Grand Paris



Emergence de l'idée PSE + Filières

Objectif :

- Mettre en place un dispositif d'aide sur le long terme impliquant directement les agriculteurs
- Initier une démarche filière pour pérenniser économiquement les productions du territoire favorable à la ressource en eau

1. Présentation générale

Les actions du projet

PROJET EADC

PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

DEVELOPPEMENT DE FILIERES

380 exploitants dans le périmètre

10 000 ha de SAU en Zone d'Intervention Prioritaire

Maintenir et développer les pratiques bas intrants

Création de la marque **Sources de la Seine**

Valorisation économique de la production

Pérennisation des pratiques compatibles avec les enjeux eaux

1. Présentation générale

L'association Eau et Agriculture Durable du Châtillonnais

5 Membres fondateurs



+ 29 Agriculteurs

+ 18 Collectivités

+ Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne



SCA de DESHYDRATATION DE LA HAUTE-SEINE



RD 954
21450 BAGNEUX LES JUIFS
Tel: 03.80.96.53.69
Mail: baigueuxdeshy@gmail.com



1 président

Assemblée générale
1x par an

Conseil d'administration
2x par an

Collège : Agriculteurs

35% de vote

Collège : Fondateurs

25% de vote

Collège : Collectivités

20% de vote

Collège : Acteurs économiques

10% de vote

Collège : Partenaires techniques et financiers 10% de vote



Les PSE

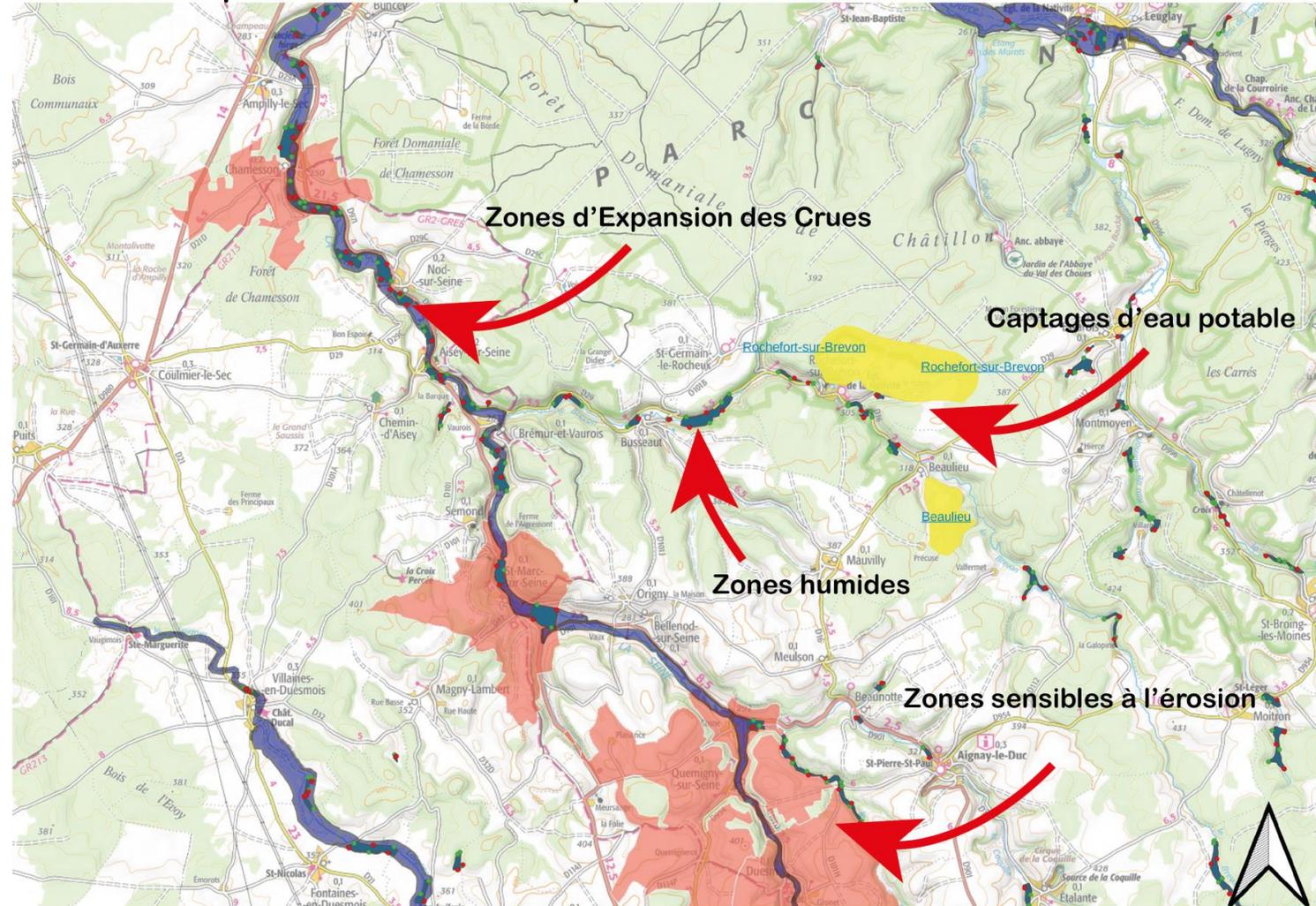
2. Les Paiements pour Services Environnementaux

Agir sur les enjeux eau, les zones d'interventions prioritaires

4 Zones Prioritaires d'Interventions (ZPI) :

- Les zones d'expansion de crue (4 002 ha)
- Les zones sensibles à l'érosion et aux ruissellements des sols (3 331ha)
- Les captages d'alimentation en eau potable (5 063 ha)
- Les zones humides (1 450 ha)

Mise en place des PSE : Exemple du secteur de Saint-Marc-sur-Seine



Objectifs : 7 632 ha de surfaces contractualisées, 12 000 000 € sur 7 ans

2. Les Paiements pour Services Environnementaux

Les zones prioritaires d'intervention

Captages:

- Captages **en animation active**
- Captages avec une **AAC validée, une DUP validée ou en cours et une volonté de travailler avec le monde agricole**
- Captages avec **une animation pouvant débuter courant 2024**

7 captages sur 10
adhérents à l'association

Erosion :

- Choix des communes suite à l'étude du BRGM sur l'aléa érosion dans le Châtillonnais.

9 communes sur 13
adhérentes à l'association

- Délimitation des parcelles par modélisation

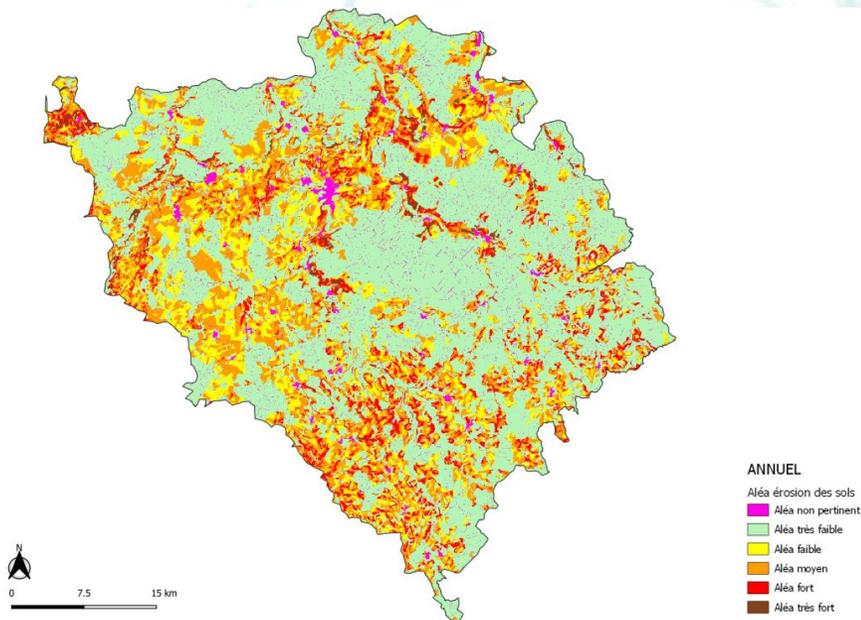
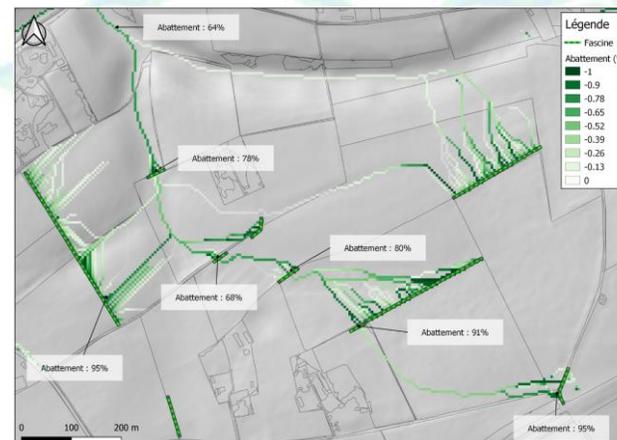


Figure 25 : Cartographie de l'aléa érosion des sols annuel (situation actuelle) sur le territoire de l'EPAGE Sequana.



2. Les Paiements pour Services Environnementaux

Les zones prioritaires d'intervention

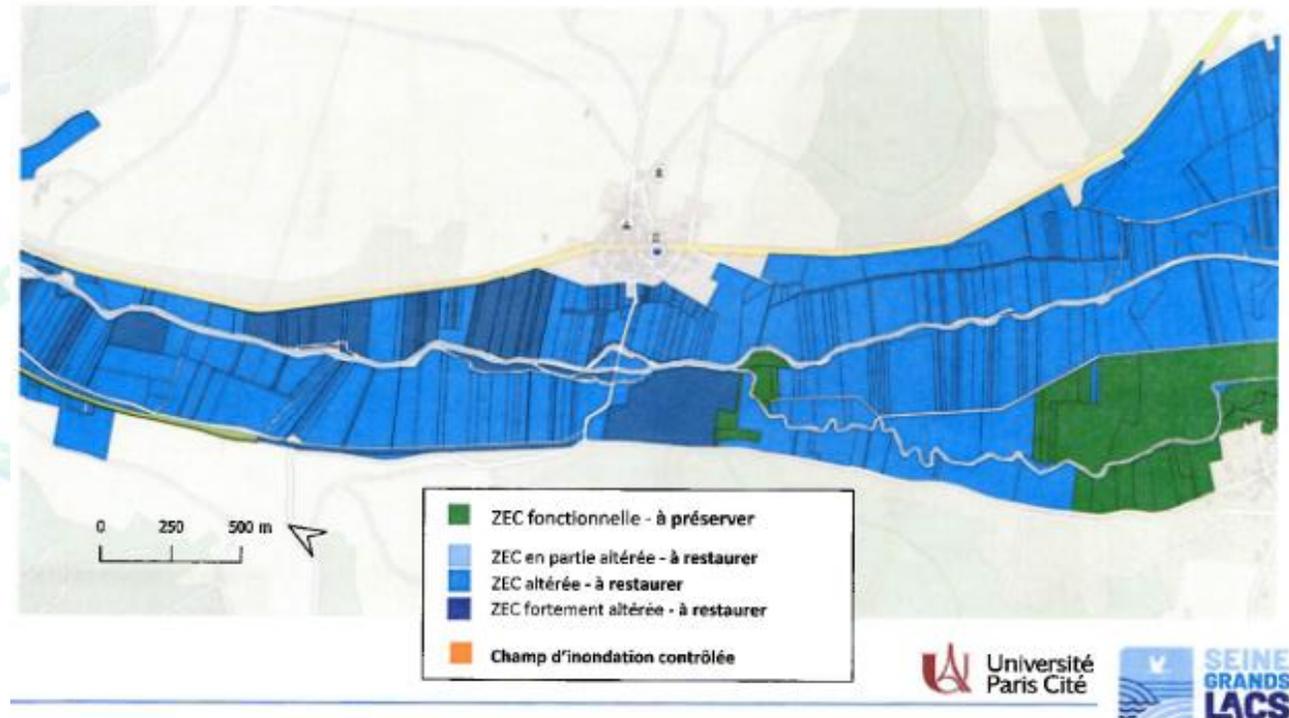
Les Zones d'Expansion des Crues (ZEC) :

- Etude du fonctionnement hydraulique des ZEC sur le territoire de l'EPAGE Sequana – EPAGE et CEREMA (2022)

4 000 parcelles

1 200 ha de ZEC à préserver

1 500 ha de ZEC à restaurer



Les Zones humides :

Plusieurs campagnes d'inventaires réalisées par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne sur le territoire de l'EPAGE afin d'identifier les ZH fonctionnelles d'un point de vue hydraulique et écologique notamment sur les sites à fort enjeux.

2. Les Paiements pour Services Environnementaux

Un cahier des charges coconstruit

2020

Atelier PSE 1 : Services environnementaux

2021

Atelier PSE 2 : Cahier des charges + montants V1

2022

2023

Atelier PSE 3 : Cahier des charges + montants V2



3 ateliers de concertation

8 structures représentées

40 agriculteurs

Délibération des mesures

- Création de prairies
- Maintien de prairies
- Création de haies
- Entretien de haies
- Jachère

2. Les Paiements pour Services Environnementaux

Les mesures du cahier des charges

Nom de la mesure	ZEC	ZH	Erosion	Captage	Durée aide	Montant
Création et maintien d'herbe					7 ans	400€/ha/an pendant 2 ans puis 240€/ha/an
Maintien d'herbe					7 ans	240€/ha/an + bonus retard de fauche 75€/ha + bonus collectif
Jachère					7 ans	150€/ha/an
Création de haies					Aide annuelle	Sur devis
Entretien des haies					7 ans	4€/ml/an
Agroforesterie / Pré-vergers					7 ans	NA
Cultures associées / méteil					1 an	100€/ha
Couvert d'interculture					1 an	De 30€/ha à 100€/ha
Semis direct sous couvert					1 an	NA
Agriculture biologique					1 an	NA
Rotation longue en zone de captage					7 ans	NA

2. Les Paiements pour Services Environnementaux

Le financement des mesures



Une convention de financement avec la Métropole du Grand Paris pour les ZEC



5 ans reconductible 1 fois

10 millions d'euros

Des travaux en cours avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Financement des captages, des zones humides et des zones d'érosion

2. Les Paiements pour Services Environnementaux

Quelle évaluation ?

1

Evaluation globale : Définition du référentiel d'évaluation du projet

→ Une démarche nécessaire d'évaluation du gain environnemental



2

L'appui sur des outils de modélisation

→ **Erosion** : Modélisation de l'aléa érosion par le BRGM.
Logiciel MESALES (dégage des hot spots) + WATER SEED (modélisation plus fine)



Zones d'expansion des crues : Modélisation de Seine Grands Lacs + études hydrauliques par le CEREMA avec le logiciel MASCARET



3

Construction d'un réseau de suivi des sources et cours d'eau

Action du plan départemental de l'eau : Renforcement du réseau de mesure qualité /

quantité

→ Suivi de débit, qualité, turbidité...

Quels indicateurs ? Quel réseau de mesure pour évaluer l'action des PSE ?



2. Les Paiements pour Services Environnementaux

Une démarche PSE expérimentale, innovante, répliquable

Une démarche expérimentale et innovante

Les + d'EADC :

- La construction d'un dispositif PSE avec les acteurs du territoire et une gouvernance dédiée
- Des PSE déployés sur des enjeux multiples
- Un cahier des charges de 13 mesures pour s'adapter aux différents systèmes de production
- Une solidarité amont/aval, urbain/rural

Une démarche répliquable sur d'autres territoires, d'autres enjeux

- Un élargissement sur le bassin de la Seine pour le volet inondation
- Quelle perspective sur le bassin Rhône Méditerranée Corse ? (Captage, inondations...)

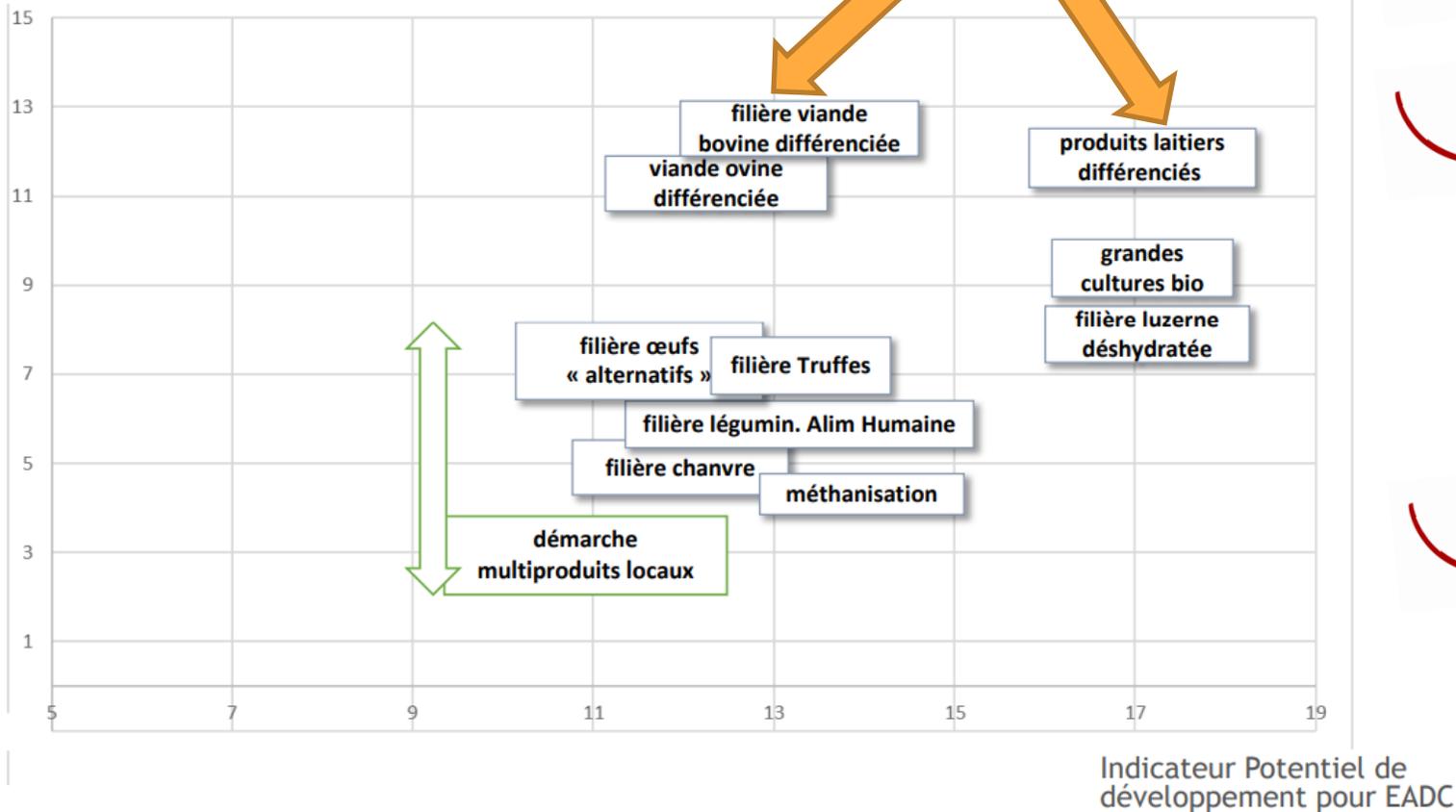
Les filières

3. Les filières

Prospective : Quelles filières développer ?

Indicateur Convergence avec le dispositif PSE

2 filières priorisées



Élevage bovin présent en fond de vallée

Maintien des prairies pour les services écosystémiques

- Qualité de l'eau (réduction d'intrants)
- Stabilisation du sol
- Régulation des inondations

Une demande en restauration collective pour des produits rentrant dans EGALIM (HVE3, Bio et Label Rouge)

1. Filière viande bovine différenciée, valorisant les prairies, l'autonomie fourragère et la qualité
2. Filière produits laitiers différenciés, valorisant les prairies et la luzerne, l'autonomie fourragère et la qualité

3. Les filières

Les objectifs de la filière

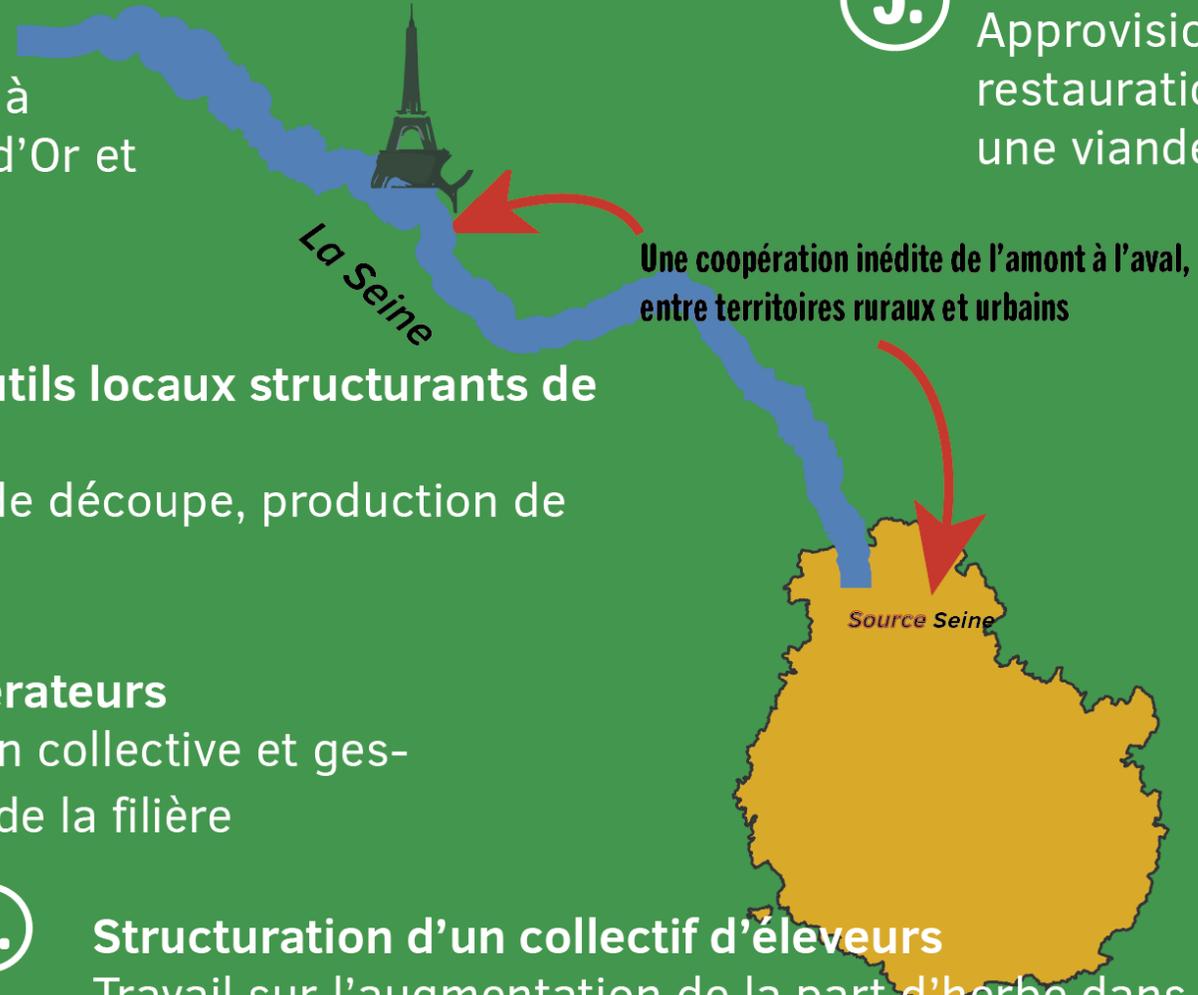
4. **Organisation des flux logistiques**
Étude sur l'organisation logistique à l'échelle du département de Côte-d'Or et de la Métropole du Grand Paris

3. **Soutien aux outils locaux structurants de la filière**
Abattoir, outil de découpe, production de fourrage...

2. **Recherche des débouchés rémunérateurs**
Étude des besoins de la restauration collective et gestion de l'équilibre carcasse au sein de la filière

1. **Structuration d'un collectif d'éleveurs**
Travail sur l'augmentation de la part d'herbe dans les rations, l'autonomie fourragère et protéique

5. **Approvisionnement**
Approvisionnement de la restauration collective avec une viande locale de qualité



3. Les filières

Présentation de la méthodologie

Objectif : Structuration d'une filière viande bovine sous critère de qualité valorisant l'élevage à l'herbe et l'autonomie fourragère

Enquête acteurs des filières

- Pré-étude de marché viande bovine



20 entretiens avec des acteurs économiques

Restaurations collectives et commerciales, boucheries, abattoirs et intermédiaires

Enquête éleveurs bovins allaitant



35 entretiens avec des éleveurs bovins allaitant

Etude de la demande



Une demande en restauration collective, mais avec une forte contrainte prix :

- Intérêts pour des produits qualitatifs et locaux
- Valorisation des avants, besoin d'aliments prêts à cuire.



Les grandes surfaces et la restauration commerciale pour assurer l'équilibre matière ?

- Valorisation des arrières
- Des démarches de qualités freinées par le contexte actuel, des contraintes sur les prix



Les boucheries, un marché difficile à atteindre :

- Des approvisionnements déjà structurés



Une demande qui reste à préciser

Volumes, prix, morceaux....

3. Les filières

Les exploitations enquêtées en quelques chiffres



57 vaches allaitantes en moyenne (de 30 à 90)

97 ha de surface fourragère principale moyenne

Dont **65 ha de surface en prairie** en moyenne

Race **Charolaise, Limousine, Aubrac**

420 - 460 kg de poids carcasse

Peu de filières de qualités

Evaluation de la production dans le Châtillonnais (sur base des enquêtes) :



205 éleveurs allaitants

4 400 mâles par an

59% à l'export

24% en taurillons

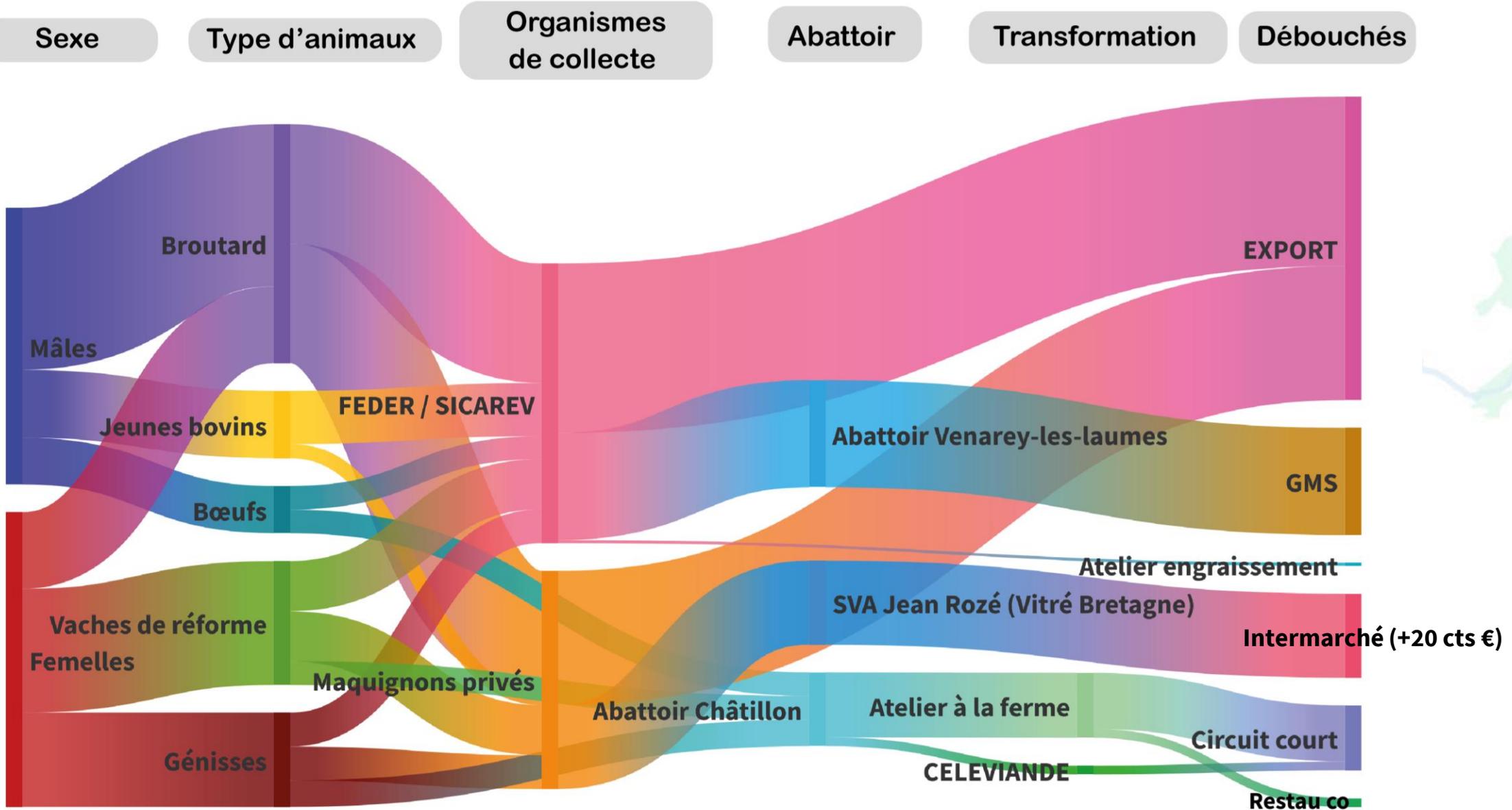
4 300 femelles par an

26% vendues en vifs

30% vaches de réforme

3. Les filières

Les flux de la filière actuelle



3. Les filières

L'émergence du groupe d'éleveur



« **C'est aussi ça l'intérêt des vaches, passer en méteil, remettre une culture d'herbe, faire de l'enrubanné, retrouver une culture de printemps... Casser les rotations, tout cela me permet de mettre moins de phytos par la suite** »

Réussir à trouver un dénominateur commun entre les exploitations

- Construire une complémentarité avec les PSE
- Définir la marge de manœuvre acceptable pour la majorité des exploitations

Une réorganisation importante à l'échelle de l'exploitation (réorganisation de la production, allotement des animaux...)



Avoir des engagements sur long terme, besoin de pérennité des engagements et des prix

Travailler la communication

- Valoriser ce qui est déjà fait (sans OGM, pas de soja)
- Construire une image avec le bassin de la Seine

3. Les filières

Quel travail engager sur nos exploitations ?

FORCES

- Territoire propice à l'engraissement
- La luzerne (Déshy'21)
- Une autonomie fourragère déjà recherchée
- Une synergie culture/élevage
- Qualité des fourrages

MARGES DE PROGRES

- Développement de l'engraissement
- Réduction des concentrés/tourteaux
- Travail sur les taux de chargement
- La recherche d'autonomie fourragère et protéique

MENACES

- Sécheresse
- Temps et l'anticipation nécessaire pour une alimentation autonome
- Réorientation de l'exploitation difficile sans visibilité à long terme
- Inflation

OPPORTUNITES

- Communication autour de la Seine
- Faire des aliments à la ferme en commun, l'achat local d'aliment
- Complémentarité avec les PSE
- Travail avec les acteurs de la filière (FEDER)

3. Les filières

Quelle organisation sur la filière ?



PRODUCTION

- Un cahier des charges
- Prix de marché + valorisation qui prenne en compte le coût de production

ABATTAGE
DECOUPE

- Territoire coopérateur
- Travailler avec les outils locaux (abattoir Châtillon-sur-Seine, abattoir de Venarey-les-Laumes, outil de découpe Is-sur-Tille)

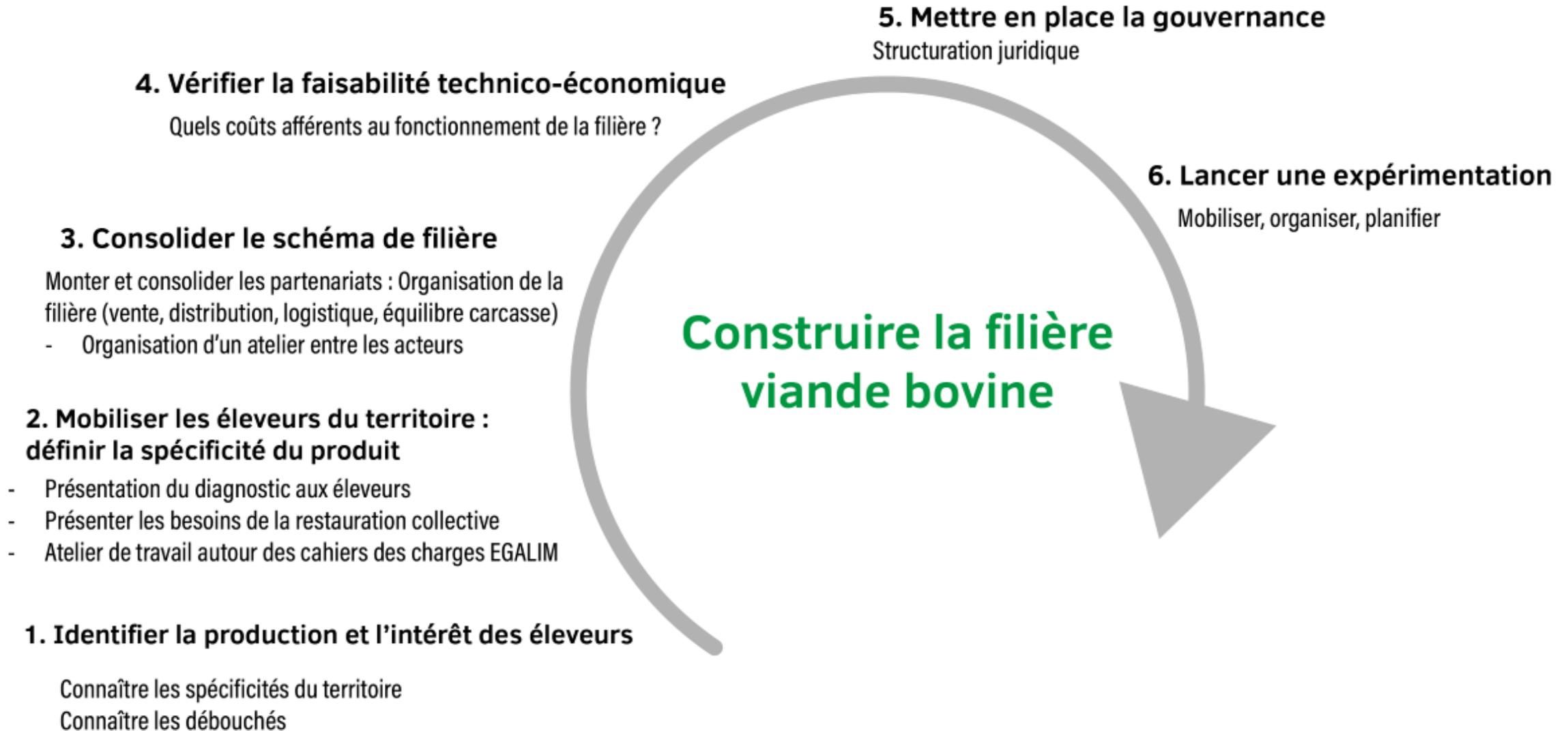
GROSSISTE

- Implication d'acteurs en capacité de gérer l'équilibre matière en visant des débouchés vers la restauration collective (Côte d'Or, Métropole du Grand Paris, la GMS ou la restauration commerciale)

DEBOUCHES

3. Les filières

Les prochaines étapes



AMI Territoires Démonstrateurs

4. Organisation et financements

Présentation de l'AMI



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Un AMI en 2 phases :

1. Phase de maturation : Ingénierie et études (18 mois – 300 000€ de financement de la CDC)
2. Phase de réalisation : Mise en œuvre et investissements (5 ans – 2 à 10 millions d'euros de la CDC)

Le dossier présenté est la conclusion de :

- ➔ Elaboration d'une stratégie en transversalité avec les différents acteurs du projet EADC
 - ➔ 10 rencontres durant l'été pour élargir l'écosystème d'acteurs (volet économique, formation et recherche)
- ➔ **16** lettres de soutien des partenaires du projet dans la candidature

Demande de financement :

- Phase de maturation : 169 000€

4. Organisation et financements

Les actions

3 axes stratégiques



22 actions

Les nouvelles actions apportées avec l'AMI :

- **Un partenariat renforcé avec le Conseil Départemental de Côte-d'Or**
 - PAT et réflexion sur la logistique de la filière à l'échelle départementale
 - Réflexion sur la **création d'un réseau de suivi** des sources et cours d'eau du Châtillonnais
- **Des opportunités de financements** pour les projets des acteurs du territoire (ligne de séchage Déschy'21 et broyeur de haies)
- **Des partenariats** avec des acteurs de la recherche : Institut AgroDijon, l'INRAE CESAER, l'INRAE Riverly (Lyon, Grenoble)
- **La mise en place d'une démarche d'évaluation du projet**, en appui avec le PNF

Merci de votre attention !

Contact : valentin.borges@cote-dor.chambagri.fr – 06 77 62 76 63